cutions aucune de ces résolutions séparément. Il m'était donc parfaitement libre, d'après les usages de la chambre, de proposer qu'il fût adopté une adresse à la Majesté dans le but que j'ai dit, et ce n'a pas été une faveur pour le gouvernement de convenir de la disouter comme si la chambre siégeait en comité général. Au contraire, c'était une consession faite par le gouvernement à la minorité de la chambre, car je dis alors de moi-même que bien que j'eusse le droit de procéder de la manière ordinaire pendant que l'Orateur était au fauteuil, et de restreindre les membres à un seul discours conformément aux règles qui gouvernent les débats,que bien que ce fût là mon droit incontestable d'après la tactique parlementaire,cependant, afin de permettre la plus ample et la plus libre discussion, je suggérai d'appliquer la même règle que celle qui régit la chambre lorsqu'elle siège en comité général, alors que chaque député pourrait parler vingt fois s'il le désirait, et exposer parfaitement toutes ses opinions sur chaque point du projet. C'est là la proposition qui fut faite par le gouvernement. Elle était juste, libérale et même généreuse. Mais comment fames-nous reçus par les hon. députés de l'autre côté? Nous étions prêts à pour suivre la discussion immédiatement, et à soumettre la question à la chambre sans délai. Mais l'on dit que cela ne serait pas juste,—que les membres du gouvernement devraient d'abord exposer leur cause et la faire connaitre à la chambre et au pays, afin que ni l'une ni l'autre ne fût pris par surprise dans une matière aussi importante, et que les membres de la chambre devraient avoir tous les renseignements sur lesquels ils pourraient former leur opinion. Nous avons fait notre exposé, et lorsqu'on nous a demandé une semaine de délai afin que nos discours fussent examinés, nous y avons consenti. Supposant qu'après ce délai la discussion se continuerait immédiatement. nous avons donné aux messieurs qui sont opposés au projet toute une semaine pour examiner nos remarques, se préparer aux débats, déterrer des objections à nos arguments, et découvrir toutes les lacunes qu'ils pourraient trouver dans le projet lui-même. Nous l'avons fait parce que nous le croyions juste, et parce que nous croyions les hon messieurs sincères dans leur prétendu désir d'avoir les plus amples informations sur lo sujet. Eh bien ! la discussion fut reprise, elle se poursuit depuis trois semaines, et, comme l'a dit mon hon. collègue, le secrétaire-provincial, elle se traîne lourdement sans que l'on puisse prévoir quand elle se terminera. Et comment les hon. messieurs de l'autre côté ont-ils agi? Ont-ils été mus par le même esprit qui a constamment inspiré le gouvernemet dans tout le cours de la discussion? Nous leur avons demandé de s'avancer et de discuter le projet honnêtement et franchement, en présence de la chambre et du pays; mais au lieu de le faire, ils ont délibérément traité la question d'une manière frivole et perdu le temps de la chambre. (Ecoutez! écoutez!)

L'Hon. M. HOLTON—Non! non!

L'Hon, Proc-Gén, MACDONALD-Comme homme d'honneur, l'hon, monsieur ne peut le nier; comme homme franc, il ne peut le nier; et s'il le niait, son caractère d'homme d'honneur et d'homme franc baisserait dans l'estime de cette chambre. (Ecoutez! écoutez!) Je dis formellement que c'était là le complot des hon. messieurs de l'autre côté,.....retarder la considération de ce sujet. Leur politique était d'attendre, comme MICAWBER, "qu'il survienne quelque chose," pour voir ce qui pourrait leur arriver de favorable au Nouveau-Brunswick, attendre ce qui serait fait dans la Nouvelle-Ecosse, et s'emparer de tout prétexte de délai qui pourrait s'offrir à eux. L'hon. monsieur voulait, de propos délibéré, nous jouer un tour. Il a parlé d'un mauvais tour, d'une indigne duperie qui avait été pratiquée aux dépens de l'opposition; mais n'était-ce pas un mauvais tour de sa part de ne pas vouloir discuter cetto question, et de la retarder sous tous les prétextes possibles, pour interrompre ceux qui la discutaient, suggérant des motifs de délai, essayant de dénigrer le projet et nousmêmes aux yeux de la chambre et du pays, et faisant dire par d'autres ce qu'il n'osait dire lui-même? (Ecoutez! écoutez!) C'était là le plan de l'hon. monsieur. Il se piaint de ne pas pouvoir proposer d'amendements, mais l'opposition n'a pas essayé d'en proposer un seul. Ce sont des amis du gouvernement qui ont offert les seuls amendements proposés jusqu'ici. La politique de l'opposition était précisément celle-ci : elle voulait employer tout le mois de mars et la plus grande partie d'avril en discussion générale sur ma motion, et ensuite, lorsqu'elle no pourrait plus rien faire pour donner des nausées à la chambre et dégoûter le pays sur le sujet, lorsqu'elle aurait fatigué les mem-